

Caractéristiques du célibat en Algérie à travers les recensements et enquêtes nationales de 1987 à 2012

خصائص العزوبية في الجزائر حسب التعدادات والمسوح الوطنية المنجزة من 1987 الى 2012

BELARBI Zoubida

Blida 2 -Algeria

zoubelar@gmail.com

زبيدة بلعربي

جامعة البليدة 2- الجزائر

مخبر الدراسات السكانية، الصحة والتنمية المستدامة في الجزائر

البريد الإلكتروني :

Résumé :

Des changements de régime matrimoniaux sont observés dans le monde entier et particulièrement le monde en développement.

L'âge moyen au premier mariage a gagné près d'une dizaine d'années entre 1966 date du premier recensement et le dernier recensement réalisé en 2008 pour le sexe masculin, le gain est plus important pour les femmes durant la même période.

Les enquêtes réalisées depuis 1992 montrent que plus le niveau d'instruction augmente et plus l'âge au premier mariage est retardé.

Les facteurs économiques influent sur l'entrée en première union, l'absence de revenu ou son insuffisance empêche de nombreuses personnes à se marier particulièrement les hommes qui doivent subvenir aux besoins de la famille.

Mots clés : célibat, Age moyen au premier mariage, enquête, recensement

ملخص:

شهد الزواج تغيرات عميقة في العالم كله و خاصة في الدول النامية , و أحد المؤشرات المستعملة لدراسة الزوجية هو السن عند الزواج الأول.

زاد السن عند الزواج الأول في الجزائر بأكثر من 10 سنوات عند الرجال بين 1966 تاريخ أول تعداد بعد الاستقلال و آخر تعداد سنة 2008 , و الزيادة كانت أكثر عند الإناث .

أظهرت نتائج المسوح التي أنجزت منذ 1992 أن كلما ارتفع مستوى التعليم كلما تأخر سن الزواج الأول , كما تلعب العوامل الاقتصادية دور مهم في تأسيس أسرة حيث أن غياب دخل يحرم العديد من الأشخاص من الزواج خاصة الرجال الذين يقع على عاتقهم نفقات الأسرة.

الكلمات المفتاحية: العزوبية , متوسط سن عند الزواج الأول , المسوح , التعداد

1- Introduction

En dehors d'un aspect démographique moins ostensible que celui de la mortalité ou de la fécondité, l'étude de la nuptialité s'avère plus délicate pour deux raisons majeures. Le premier réside dans l'ambiguïté de la définition du mariage, qui mêle conception juridique et conception culturelle de cet événement démographique. La seconde concerne le caractère renouvelable du mariage et surtout le fait qu'il implique aux moins deux unités statistiques (Tapinos, 1985), voire plus en cas de polygamie. En dépit de son caractère universel, les démographes ne portent qu'un intérêt limité à l'étude du mariage et ne considère la nuptialité que comme une variable intermédiaire de la fécondité (Davis et Blake, 1956).

Des changements de régime matrimoniaux sont observés dans le monde entier et particulièrement le monde en développement. «Cependant, une attention particulière à l'étude des changements matrimoniaux s'avère nécessaire pour appréhender les mutations en cours dans les sociétés africaines. Ainsi dans les villes africaines, la transition de la nuptialité actuellement en cours est largement due à la scolarisation des jeunes filles mais aussi aux difficultés économiques croissantes (à travers les problèmes d'emploi et de logement, la scolarisation, etc.) conduisant à un affaiblissement du système traditionnel de gestion de la vie sociale en milieu urbain». (Antoine, 2002).

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle, les auteurs qui se sont intéressés à la nuptialité en Algérie ont mis l'accent sur l'intensité élevée de la nuptialité (Bernard, 1929, Demontès, 1923 cité par K. Kateb, 2009). Le célibat définitif était négligeable pour la population musulmane pour les deux sexes. Il ne concernait en général que des handicapés physiques et mentaux. À l'âge de 35 ans, la quasi-totalité des femmes s'était mariée au moins une fois. Les hommes se mariaient un peu plus tard que les femmes.

Durant la deuxième moitié du siècle passé, la tendance n'a pas changé. La proportion des personnes célibataires à 50 ans ne dépassait pas les 5% pour les deux sexes. La proportion de personnes célibataires à 50 ans est restée très faible chez les femmes, autour de 2%, alors que, chez les hommes, elle est passée de 4% en 1948 à environ 2% en 1998. «Ces niveaux très faibles de célibataires définitifs peuvent donner l'impression que les femmes et les hommes finissent tous par se marier. Mais ce n'est peut-être là qu'un effet de génération. Cette forte nuptialité caractérise les personnes nées au milieu du siècle. Il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas de modifications substantielles pour les générations plus jeunes nées après l'indépendance» (Kateb, 2001, p.23). Les dernières statistiques montrent une augmentation de la proportion des célibataires à tous les âges et la proportion des célibataires à 50 ans augmentera, une fois les personnes nées après l'indépendance, auraient atteint cet âge.

En l'espace de trois décennies, en Algérie comme en Tunisie (Ben Salem, Locoh, 2001) et au Maroc, les femmes, encore plus que les hommes, sont donc passées d'un cycle de vie essentiellement consacré au mariage et à la reproduction, à un nouveau cycle où l'âge adulte commence par une période de célibat de plus en plus longue. Les travaux sur la nuptialité européenne (Hajnal, 1965) ont montré que l'accroissement de la proportion de célibataires définitifs était le prix à payer d'un âge tardif au mariage et de la liberté de choisir son conjoint. «L'âge au mariage particulièrement élevé des femmes maghrébines contemporaines signale un changement considérable dans le système matrimonial. En effet, les sociétés maghrébines sont passées en un siècle d'un système matrimonial reposant sur le mariage précoce et pubertaire des femmes à un modèle de mariage tardif. Au début du siècle, les Algériens se mariaient jeunes et les filles plus jeunes que les garçons. En 1911, une femme sur deux âgée de 17 ans était déjà mariée et près d'une femme sur deux avant 20 ans» (Fargues, 1986).

2- Evolution de l'âge au premier mariage et dans quelques pays arabe et en Algérie

L'âge médian au premier mariage est l'âge auquel la moitié des femmes sont mariées.

Villes et campagnes se distinguent partout en matière d'âge médian au premier mariage, mais différemment d'un pays à l'autre. En effet, les écarts entre âge médian restent négligeable au Yémen où la moitié des femmes étaient déjà mariées à 16 ans en 1997. Par ailleurs, le plus grand écart est observé au Maroc.

Par ailleurs, le célibat dure plus longtemps dans les villes en général et particulièrement les grandes villes. Un autre facteur a été identifié comme déterminant au recul de l'âge au mariage est sans conteste l'instruction. L'instruction joue un rôle important dans l'entrée en première union, il varie entre 15,8 ans au Yémen et 20,4 ans au Maroc et en Jordanie pour les femmes illettrées. Quant aux femmes de niveau secondaire et plus se marient plus tardivement pour l'ensemble de pays, l'âge médian varie entre 22,8 ans en Egypte et 27,7 ans au Maroc (tableau n°1).

Dans un même pays nous observons plusieurs régimes de nuptialité. « Tout cela conduit à la coexistence aujourd'hui de plusieurs régimes de nuptialité dans un même pays, à des modèles différents selon le groupe social, le milieu de résidence ou la région. Rien

de surprenant dans la mesure où la modernité, l'ouverture culturelle, les rapports entre les hommes et les femmes, les effets de la crise ou du développement différent d'une sous-population à une autre. » (Tabutin & Shoumaker, 2005, p.637)

Tableau n°1 : Age Médian au premier mariage des femmes (a) selon leur milieu de résidence et leur niveau d'instruction dans cinq pays (en années)

Pays	Date enquête	Urbain	Rural	Illettrée	Primaire	Secondaire +	Total
Egypte	2000	21,7	18,3	17,3	18,4	22,8	19,9
Jordanie	2002	22,5	21,9	20,4	20,6	23,5	22,4
Maroc	2003	24	20,9	20,4	23,8	27,7	22,7
Turquie	1998	20,5	19,9	18	19,8	23,8	20,3
Yémen	1997	16,2	16	15,8	18,2	24,8	16,2

(a) Age auquel 50% des femmes âgées de 30-34 ans à l'enquête étaient déjà mariées
 Source : Tabutin D. Schoumaker B., 2005, "La démographie du monde arabe et du Moyen-Orient des années 1950 aux années 2000, Population, 60(5-6), p.637

Evolution de l'âge au premier mariage en Algérie

L'âge moyen au premier mariage a gagné près d'une dizaine d'années entre 1966 date du premier recensement et le dernier recensement réalisé en 2008 pour le sexe masculin, le gain est plus important pour les femmes durant la même période. L'âge moyen au premier mariage est passé de 18,3 ans en 1966 à 29,3 ans en 2008 pour les femmes et 23,8 ans en 1966 à 33 ans en 2008 pour les hommes.

Comme on peut l'observer, l'âge moyen au premier mariage a connu une hausse depuis le premier recensement réalisé après l'indépendance. En effet, avant 1970 l'âge moyen au premier mariage ne dépassait pas les 25 ans chez les hommes et 20 ans chez les femmes.

L'écart de l'âge moyen au premier mariage entre les deux sexes a faiblement varié entre 1966 et 2008, ne dépassant pas les deux ans.

Cette augmentation de l'âge moyen au premier mariage témoigne des changements socio-culturels survenus depuis l'indépendance.

Tableau n° 2 : Evolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe

Années	1966	1970 (1)	1977	1985(1)	1987	1992 (2)	1994 (1)	1998	2002 (3)	2006 (4)	2008
Masculin	23,8	24,4	25,3	27,6	27,7	30,1	30	31,3	29,6	33,5	33
Féminin	18,3	19,3	20,9	22,6	23,7	25,9	25,7	27,6	29,6	29,8	29,3
Ecart	5,5		4,4		3,9	4,2		3,5	3,4	3,7	3,7

Source: ONS (RGPH); (1) Rapport CNES 1996 ; (2) Enquête algérienne sur la santé de l'enfant et la mère 1992 ; (3): Enquête Algérienne sur la santé de la famille; (4) MICS 3

Cette augmentation de l'âge au premier mariage pour les femmes s'explique par la scolarisation des filles. En effet, seul le tiers des filles âgées de 6 ans étaient scolarisées durant l'année scolaire 1966-1967 contre 97,9% en 2010-2011.

En 1966, le mariage était précoce puisque la moitié des femmes se mariaient avant l'âge de 20 ans et seulement 10% des femmes célibataires sont recensées dans le groupe d'âge 20-24 ans.

Aujourd'hui, la situation est inversée. En effet, les femmes se marient de moins en moins avant 20 ans et la proportion des célibataires dépasse les 96% depuis 1992 pour les deux sexes.

Pour le groupe d'âge 25-29 ans, le tiers des femmes étaient célibataires en 1992, 45% en 1998, 58% en 2002 et 57% en 2006.

Pour le groupe d'âge 35-39 ans, la proportion des célibataires parmi les femmes en 1992 étaient de 6,4% , cette valeur a été multipliée par plus de 3 et a atteint 21,4% en 2006. Le célibat a augmenté pour tous les groupes d'âges entre 1992 et 2006 pour les deux sexes.

Le plus grand écart pour le sexe masculin est observé dans le groupe d'âge 30-34 ans entre 1992 et 2006. En effet près de 14 points séparent les deux valeurs (28,6% en 1992 et 56,3% en 2006). Le plus faible écart est enregistré pour les hommes âgés entre 40 et 44 ans.

Le même scénario est constaté pour le sexe féminin, les plus grands écarts sont observés pour les femmes âgées entre 25 et 34 ans (22,9 points pour le groupe d'âge 30-34 ans et 22,6 points pour le groupe d'âge 25-29 ans).

Tableau n°3 : Proportion des célibataires âgés de 15 ans et plus selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe âge	1992		2002		2006		2012-2013	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15-19	98,8	96,4	98,8	98,2	99,7	98,1	99,5%	95,9%
20-24	95,7	70,4	98,4	83,4	98,2	82,8	97,3%	74,2%
25-29	71,6	34,8	85,3	57,6	85,5	57,4	81,2%	47,4%
30-34	28,6	13,2	53,7	33,8	56,3	36,1	50,0%	34,1%
35-39	6,8	6,4	18,9	16,6	26	21,4	25,8%	25,0%
40-44	3,2	3,1	7,3	9,1	8,5	10,4	11,8%	16,6%
45-49	2,2	1,9	2,3	3,7	3,4	5	5,3%	8,1%
50-54	0,7	1,9	1,3	2,6	1,7	3,1	3,5%	4,3%
55-59	1,4	0,6	0,9	1,5	0,8	1,6	1,2%	2,6%
60-64	0,4	0,4	0,3	0,6	1,2	1,3	1,2%	1,9%
65-69	0,3	0,8	0,2	0,9	1,1	0,8	0,5%	1,0%
70 +	0,2	0,9	0,4	0,2	0,7	1	0,6%	1,1%

Par ailleurs, l'analyse de l'âge moyen au premier mariage selon le niveau d'instruction et le sexe montre que plus le niveau d'instruction augmente, l'âge croît pour les trois enquêtes.

Tableau 4 : Evolution de l'âge moyen au premier mariage en Algérie selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau	1992			2002			2006		
	Masculin	Féminin	Ecart	Masculin	Féminin	Ecart	Masculin	Féminin	Ecart
Analphabète	27,4	23,6	3,8	31	28,3	2,7	30,4	28,7	1,7
SLE	29,7	25,6	4,1	32,2	28,7	3,5			
Primaire	31	25,6	5,4	33,4	29,3	4,1	32,9	29,6	3,3
Moyen	30,9	26,9	4	33,2	30,7	2,5	33,9	29	4,9
Secondaire	31,6	30,3	1,3	35,5	33,2	2,3	33,8	29,6	4,2
Universitaire							34,8	33,2	1,6
Total	30,1	25,9	4,2	33	29,6	3,4	33,5	29,8	3,7

Source : Enquête EASME 1992, EASF 2002, MICS 3 2006

Un autre déterminant de la nuptialité est le milieu d'habitat, l'âge moyen au premier mariage est plus élevé en milieu urbain selon les trois dernières enquêtes même si l'écart tend à diminuer entre les deux milieux d'habitat pour le sexe masculin. En plus du chômage la crise du logement que vit de

nombreux algériens surtout dans les grandes villes contraint de nombreux hommes à prolonger leurs célibats.

L'âge moyen au premier mariage a augmenté dans toutes les wilayas de l'Algérie

Tableau 5 : Evolution de l'âge moyen au premier mariage en Algérie selon le sexe et le milieu d'habitat

Lieu Résidence	EASME 1992			EASF 2002			MICS 3 2006		
	Masculin	Féminin	Ecart	Masculin	Féminin	Ecart	Masculin	Féminin	Ecart
Rural	28,8	24,5	4,3	31,9	29,1	2,8	32,6	29,7	2,9
Urbain	31,2	26,9	4,3	33,7	30	3,7	34,2	30	4,2
Algérie	30,1	25,9	4,2	33	29,6	3,4	33,5	29,8	3,7

Source : Enquête EASME 1992, EASF 2002, MICS 3 2006

L'analyse au premier mariage selon les wilayas montre que l'âge a augmenté dans toutes les wilayas du pays. Les femmes se mariaient avant 25 ans dans 41 wilayas, le nombre a baissé à 6 en 1998 et l'âge moyen au premier mariage étaient de 25 ans et plus dans 41 wilayas selon le dernier recensement de 2008. L'âge au premier mariage pour les hommes était inférieur à 25 ans dans une seule wilaya Djelfa en 1987.

L'âge moyen au premier mariage des hommes dépasse les 30 ans dans 40 wilayas en 1998 et toutes les wilayas en 2008.

L'âge moyen maximum est enregistré dans la capitale de 1987 à 1998 pour les deux sexes. Selon le dernier recensement l'âge maximum est observé dans la wilaya de Tizi Ouzou pour les deux sexes.

Les valeurs minimales durant les recensements de 1987 et 1998 ont été enregistrées dans la wilaya de Djelfa pour les deux sexes. Quant au dernier recensement les valeurs minimales dans la wilaya d'El Oued pour les hommes et la wilaya d'Illizi pour les femmes.

Tableau 6 : Nombre de wilayas selon l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes d'après les recensements de 1987, 1998 et 2008

	1987 (1)		1998(2)		2008(3)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
avant 25 ans	41	1	6	0	0	
De 25 ans à moins de 30 ans	7	46	41	8	41	
30 ans et plus	0	1	1	40	7	48
Total wilayas	48	48	48	48	48	48

Source : (1) et (2) Ouadah-Bedidi Z., 2005, « Avoir 30 ans et être encore célibataire : une catégorie émergente en Algérie », Autrepap (34), p.37
(3) Calculés à partir des données du RGPH 2008

Le rythme de la baisse était plus important durant la période s'étalant entre 1987 et 1998. En effet, la hausse de l'âge au premier mariage a augmenté de plus de 10% pour les hommes dans 39 wilayas. La hausse est plus grande pour les femmes avec plus de 20% dans 14 wilayas. Quant à la période séparant le deux dernier recensements, la hausse est de moins de 10% dans 47 wilayas pour les hommes et 38 wilayas chez les femmes. Pour la wilaya d'Alger l'âge au premier mariage a baissé entre les deux dates.

Tableau 6.b –Nombre de wilayas selon l'augmentation relative (%) de l'âge moyen au premier mariage selon les trois derniers recensements (1987, 1998, 2008)

	Ecart 87-1998		Ecart 1998-2008	
	hommes	femmes	hommes	femmes
Moins de 10 %	2	1	47	38
10 % à Moins de 15 %	39	11	1	9
15 % à Moins de 20%	7	22		1
De 20% et plus		14		
Total	48	48	48	48

Source : Calculés à partir des données du RGPH 1987, 1998 et 2008

2-2 Etude du célibat selon l'EASF 2002 et MICS 4 2012-2013

L'analyse du célibat à partir des données de l'EASF 2002 montre que très peu de chef de ménage sont célibataires. La répartition selon le sexe montre que le célibat est plus important chez les hommes néanmoins plus de 85% sont mariés en 2002.

Moins de 30% des membres de plus de 30ans scolarisé au moment de l'enquête sont mariés selon l'EASF 2002.

La proportion des mariés est la plus importante pour les employeurs. En effet, les employeurs ont les moyens financiers pour fonder un foyer contrairement à la catégorie autre qui comporte les chômeurs un peu plus de la moitié de cette catégorie sont mariés.

La proportion des mariés augmente plus l'âge augmente. En effet, la plus faible proportion est observée pour le groupe d'âge de 30-34 ans pour les deux sexes. La proportion des femmes dans ce groupe d'âge est plus importante que celle des hommes. En effet,

moins de la moitié des hommes appartenant à ce groupe sont mariés contre 68% des femmes. Au-delà de 35 ans plus de 80% des individus sont mariés pour les deux sexes.

La proportion des célibataires pour les membres âgés au moins de 30 ans est plus importante en milieu urbain en 2002. On a enregistré 14,13% de célibataires en milieu urbain contre 10,13% en milieu rural. Par contre les proportions des célibataires a fortement augmenté en 2012-2013 quelque soit le milieu d'habitat. La proportion des célibataires a dépassé les 40%.

Le niveau d'instruction est identifié comme un déterminant à la prolongation du célibat. Près de 80% des célibataires étaient scolarisés en 2002 contre 20% en 2012-2013.

Par ailleurs, la situation individuelle peut influencer sur la nuptialité. En effet, moins de 10% des célibataires en 2002 étaient occupés contre 13,9% selon l'enquête MICS 4. Les proportions de célibataires augmentent pour les personnes sans emplois et revenus.

L'état de santé a une faible influence sur la durée du célibat, la proportion des personnes atteintes d'une maladie chronique parmi les célibataires de 30 ans et plus ne dépasse pas 6% selon les deux enquêtes.

Toutes les variables sont significatives au seuil de 5% pour les deux enquêtes.

Tableau n° 7 : Répartition de la population célibataire âgée de 30 ans et plus selon quelques caractéristiques 2002 et 2012-2013

Variables	Modalités	PAPFAM 2002		MICS 4 2012-2013	
		Effectif	%	Effectif	%
Lien parenté avec le chef de ménage	Chef	18698	1,20%	26247	1,40%
	Fils/ fille	6503	69,90%	11578	70,60%
	Autre	3712	19,90%	25659	5,40%
Sexe	Masculin	21670	14,30%	31901	16,40%
	Féminin	21939	11,00%	31586	14,80%
Instruction	Scolarisé	22131	79,20%	43191	20,10%
	Jamais scolarisé	21402	4,10%	20297	6,20%
Situation de l'Emploi	Employeur	4382	9,40%	7632	13,90%
	Salarié permanent	8082	14,60%	11183	18,50%
	Salarié non- permanent.	2557	14,00%	4527	25,70%
	Autre	157	45,20%	447	24,80%
Malade chronique	Oui	11008	5,40%	14013	4,80%
	Non	32532	15,00%	49289	18,60%
Masculin	30-34	4205	51,70%	6442	50,00%
	35-39	3476	17,60%	4920	25,80%
	40-44	2957	6,50%	3964	11,80%
	45-49	2766	2,10%	3886	5,30%
	50-54	2157	1,20%	3125	3,50%
	55-59	1562	0,80%	2841	1,20%
	60-64	1373	0,40%	2344	1,20%
	65-69	1166	0,20%	1499	0,50%
	70-74	914	0,10%	1323	0,30%
75 & +	1094	0,60%	1971	0,80%	
Féminin	30-34	4346	32,20%	6076	34,10%
	35-39	4069	14,80%	5094	25,00%
	40-44	3098	8,10%	4499	16,60%
	45-49	2682	3,20%	3742	8,10%
	50-54	2050	2,00%	3677	4,30%
	55-59	1434	1,00%	2807	2,60%

	60-64	1295	0,60%	2065	1,90%
	65-69	1189	0,80%	1351	1,00%
	70-74	837	0,50%	1217	1,20%
	75 & +	939	0,10%	1839	1,10%
Milieu d'habitat	Urbain	27109	14,10%	74756	43,60%
	Rural	16500	10,10%	35850	43,50%

Source : Elaboré par l'auteur à partir des fichiers des enquêtes EASF 2002 et MICS 4 2012-2013

Analyse multivariée

Toutes les variables agissent en même temps sur le phénomène. Les variables considérées

L'analyse de régression est une technique statistique permettant d'établir une relation entre une variable dépendante et des variables explicatives, afin d'étudier les associations et de faire des prévisions.

Lorsque la variable dépendante n'est pas quantitative ou catégorielle le modèle de régression linéaire n'est pas approprié. Ce qui distingue le modèle de régression logistique du modèle de régression linéaire est que dans le premier la variable dépendante est qualitative, c'est-à-dire que la variable prend comme valeur un attribut et non pas une valeur numérique: par exemple la variable célibat état prend les attributs «oui» ou «non».

Nous avons analysés les caractéristiques des célibataires. L'analyse a porté sur tous les membres de ménages âgés de 30 ans et plus. Les variables introduites dans le modèle sont au nombre de six (espace de programmation territoriale, occupation, instruction, âge, indice de richesse, sexe). Les catégories de référence sont les membres âgés de plus de 60 ans, illettrés, occupé et retraité, indice de richesse le plus pauvre, le sexe masculin, espace territoriale Sud. Le modèle prédit correctement près de 85% des cas. Toutes les variables sont significatives au seuil de 1%.

La variable âge a le plus contribué au phénomène étudié le célibat avec une contribution de 35% suivi de la variable espace de programmation territoriale avec 8,9%, l'indice de richesse occupe la troisième position, quant au sexe sa contribution vient en quatrième position, l'activité occupe la cinquième position et la contribution de la scolarisation ne dépasse pas les 2%.

Plus on avance dans l'âge est plus la probabilité de rester célibataire diminue. En effet, les membres du ménage âgé de 30 à 34 ans ont 68 fois plus de risque d'être célibataire par rapport aux personnes âgées de 60 ans et plus. La probabilité de rester célibataires est inversement proportionnelle à l'âge.

Le célibat est plus important pour les personnes inactives et sans revenu, le risque de rester célibataire à 30 ans augmente 25% par rapport à la modalité de référence occupé ou retraité.

La probabilité de célibat des personnes scolarisées est supérieure à celle des analphabètes de 17%.

Les membres appartenant à des ménages pauvres ont une plus grande probabilité de rester célibataires à 30 ans. En plus de l'insuffisance ou l'absence du revenu, le problème du logement constitue un obstacle insurmontable pour de nombreux algériens.

Le milieu d'habitat n'est pas significative au seuil de 5%, mais en introduisant la variable espace de programmation territoriale ; la région occupe la seconde place dans la contribution à l'explication du célibat. La probabilité d'être célibataire à 30 ans et plus Nord Est augmente de 88% par rapport à la région Sud. Les hauts plateaux ne diffèrent pas significativement du Sud. Ce résultat concorde avec l'analyse de la nuptialité selon les trois derniers recensements a été retrouvé. En effet l'âge maximal est enregistré dans la région Nord Est pour les deux sexes lors des recensements 1987 et 1998. En 2008 ; la région occupe la seconde position pour les hommes et la première place pour les femmes. L'évolution de l'âge au mariage « est beaucoup plus étroitement liée d'une part, à l'expansion de la scolarisation, qui prolonge, notamment chez les filles, la durée des études et retarde le mariage, et d'autre part, à l'accès des femmes au marché du travail qui leur offre une alternative à l'entrée précoce dans la vie maritale et la procréation. Les hommes, quant à eux, en plus de la prolongation de leurs études, éprouvent des difficultés grandissantes à trouver un emploi, un logement, et à assumer les coûts très élevés des cérémonies de mariage, ce qui les pousse à retarder de plus en plus leur mise en union. (Ouadah-Bedidi Z., 2005, p.39).

Tableau n°8 : Coefficients de la logistique régression sur les déterminants du célibat MICS 4 2012-2013.

Variables	Modalités	Effectif	Sig	Exp(B)	R
Age	Age		***		35,00%
	30-34	12238	***	68,124	19,20%
	35-39	9819	***	34,392	16,00%
	40-44	8321	***	17,1	12,60%
	45-49	7486	***	7,722	8,70%
	50-54	6628	***	3,977	5,30%
	55-59	5452	***	1,783	1,70%
	60+	12603	Référence		
Activité	Occupé+Retraité	32504	Référence		
	Autre	30043	0,221	***	1,247
Scolarisation	Oui	39965	0,158	***	1,171
	Non	22582	Référence		
Indice de Richesse	Indice		***		4,60%
	Le plus pauvre	12070	Référence		
	Le Second	11054	**	0,953	
	Le Moyen	12721	***	1,113	1,10%
	Le quatrième	13516	***	1,218	2,30%
	Le plus riche	13186	***	1,34	3,40%
Sexe	Masculin	31128	***	1,276	3,70%
	Feminin	31419	Référence		
Espace territoriale	HH7		***		8,90%
	Nord-Centre	9193	***	1,406	3,30%
	Nord-Est	9181	***	1,876	5,60%
	Nord-Ouest	9493	***	1,465	3,30%
	Hauts Plateaux-Centre.	8256	**	0,834	1,00%
	Hauts Plateaux-Est	8528	NS	0,93	
	Hauts Plateaux-Ouest	9450	***	1,266	1,50%
	Sud	8446	Référence		
	Constant		***	0,064	41,50%

Source : Elaboré par l'auteur à partir du fichier de l'enquête MICS 4 2012-2013

3- Conclusion

Le mariage qui était, il y a seulement une trentaine d'années, précoce, endogamique et surtout universel, et où la femme était de plusieurs années la cadette de son époux, est dans une phase de bouleversements. Si aujourd'hui les données sur le célibat montrent encore une certaine conformité du mariage algérien à un des aspects du modèle nuptial traditionnel arabo-musulman (Fargues, 1987 et 2000 cité par Ouadah-Bedidi, 2005).

Aujourd'hui les femmes se marient de moins en moins avant l'âge de 20 ans. La proportion des femmes célibataires dans le groupe d'âge 20-24 ans dépasse les 70% depuis 1992.

En 1998, la moitié des femmes sont célibataires contre le tiers en 1948. Les proportions de célibataires ont fortement augmenté à tous les âges. Alors qu'en 1966, plus d'une femme sur deux était déjà mariée à 15-19 ans, en 1998, elles ne sont plus que deux sur cent environ à s'être déjà mariées à cet âge. De même, près de 11% seulement des femmes étaient encore célibataires à 20-24 ans, en 1966, alors qu'elles sont près de 77% à être encore célibataires à cet âge en 1998, soit 7 fois plus. Pour les 30-34 ans, en l'espace de dix ans seulement (1987-1998), la proportion de célibataires a plus que doublé. Chez les hommes, les changements sont aussi importants. Près de six hommes sur dix sont célibataires, en 1998, contre seulement quatre sur dix, en 1966. À cette date, on trouvait déjà près de la moitié des hommes déjà mariés à 20-24 ans. En 1998, il n'y en a plus que trois sur cent. De même, à 30-34 ans moins d'un homme sur dix était célibataire en 1966. Trente ans plus tard, on compte près de quatre hommes sur dix à ne pas s'être mariés à cet âge.

Nous sommes en présence d'un nouveau modèle matrimonial qui coexiste avec le régime traditionnel.

Toutes les sources de données montrent que plus le niveau d'instruction augmente et plus l'âge au premier mariage est retardé.

Les facteurs économiques influent sur l'entrée en première union, les sans revenus ont des difficultés à se marier particulièrement les hommes car toutes les frais sont à leurs charges et de leurs familles.

Les analyses des sources de données nationales apportent quelques réponses mais insuffisantes à la compréhension des attitudes et comportements des individus. Des études qualitatives sont nécessaires pour comprendre les changements.

Ce n'est pas une désaffection pour le mariage, pour lequel il n'existe pas de substitut dans la société algérienne, mais plus le report d'une échéance. Il reste à savoir quelles conséquences aura ce report de l'âge au mariage sur le marché matrimonial et en particulier sur le célibat définitif des femmes. Cette catégorie qui était exceptionnelle en Algérie, mais aussi dans l'ensemble des pays arabo-musulmans, (Fargues, 2000, cité Bedidi-Ouadah, 2005) est en train de prendre de l'ampleur.

Le nombre de célibataires va augmenter dans les années à venir surtout avec l'arrivée des générations du boom démographique des années 70. Peu d'études sont menées sur les nouvelles formes d'unions existantes.

Références Bibliographiques

- 1- Antoine Ph. (2002), *Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique*, In : Caselli G.(ed), Vallin J. (ed), Wunsh G.(ed) *Démographie : analyse et synthèses. Vol 2 Les déterminants de la fécondité*. Paris , INED, 75-102. ISBN 2-7332-2012-8
- 2- Ben Salem L., Locoh T. (2001), "Les transformations du mariage et de la famille ", in J. Vallin , T. Locoh (éd) , *Population et développement en Tunisie. La métamorphose*, Tunis, Edition Cérés, p.143-169.
- 3- Davis K. et Blake J. (1956), "Social Structure and Fertility : An Analytical Framework", *Economic Development and Cultural Change*, 4, 211-235.
- 4 – Fargues P. (1986), « Un siècle de transition en Afrique méditerranéenne, 1885-1985 », *Population*, vol. 41 ; n°2, p.205-231.
- 5 – Hajnal, J. (1965), « European marriage patterns in perspectives », *Population in History*. London, Edward Arnold: 101-146.
- 6- Hertrich V., Locoh T. (1999), *Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*. , Liège, UIESP, 46 p. (*Gender in population series*).
- 7 - Kateb, K. (2001), *Fin du mariage traditionnel en Algérie ? 1876-1998. Une exigence d'égalité des sexes*. Paris, éditions Bouchène, 120p.
- 8 - Kateb, K. (2009), *Evolution du système matrimonial au Maghreb : convergence vers le modèle occidental ou construction d'un modèle occidental ou construction d'un modèle intermédiaire ?*, 27ème Congrès International de démographie, UEESP, Marrakech .
- 9- Ouadah-Bedidi Z. (2005), « Avoir 30 ans et être encore célibataire : une catégorie émergente en Algérie », *Autrepart* (34), p.29-50.
- 10 - Tabutin D. , Schoumaker B. (2005), "La démographie du monde arabe et du Moyen-Orient des années 1950 aux années 2000", *Population*, 60(5-6), p.611-724.
- 11- Tapinos, G. (1985), *Éléments de démographie. Analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations*, Paris, Armand Colin, 367p.